

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 15 juillet 2020

## 6 Budget annexe ZAC Ec'Eau Port - affectation du résultat 2019

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjoints & Maires-adjoints :**

Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. AKABLI, Mme SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. CABARET, Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mmes TALL, DUHIN, M. PERRIN, Mme SAKHO, M. KHOULA, Mme SGHIRI, MM N'DIAYE, AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUASTI, Mme PEREZ, M. ZAHRAOUI, Mmes SENET, JACQUEMART, MM NACHITE, KA.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. BULUT	Pouvoir à :	M. DEME
Mme SOW	Pouvoir à :	Mme TALL
M. BOULHAMANE	Pouvoir à :	M. NACHITE
Mme JAJAN	Pouvoir à :	M. KA
M. SERTAIN	Pouvoir à :	Mme DUCHATELLE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	<b>39</b>
- Nombre de conseillers en exercice :	<b>39</b>
- Nombre de conseillers absents non représentés :	<b>0</b>
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	<b>38</b>
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : MM LUCAS, SERTAIN, Mme DUCHATELLE	<b>3</b>

■ **Date de la convocation : 09/07/2020**

■ **Rapport de présentation :**

Madame Sophie LEHNER, maire-adjointe, expose :

Le compte administratif dresse les résultats de l'exécution budgétaire 2019 :

- Le résultat 2019 de la section de fonctionnement à affecter s'élève : 790 716,17 €
- Le résultat 2019 de la section d'investissement s'élève à : -790 716,17 €
- Le besoin de financement après constatation des restes à réaliser s'élève à : 790 716,17 €

Il y a lieu d'affecter prioritairement le résultat de la section de fonctionnement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Il est donc proposé d'affecter le résultat 2019 de la manière suivante :

- Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) : 790 716,17 €
- Excédent reporté section de fonctionnement (R002) : 0,00 €
- Déficit reporté section d'investissement (D001) : 790 716,17 €

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L2121-31 et L1612-12,  
Vu l'instruction comptable et budgétaire M14  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36      Pour : 30      Contre : 0      Abstention : 6

■ Décide à l'unanimité :

**Article unique** : d'affecter définitivement les résultats de l'exercice 2019, pour le budget annexe ZAC Ec'Eau Port, selon la proposition figurant au rapport de présentation.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécurse citoyens accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Date d'affichage : **16 JUIL. 2020**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Pour le Maire et par délégation  
La Maire-Adjointe

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le ~~2.1. JUIL. 2020~~ *Sophie LEHNER*  
et publication ou notification le ~~2.1. JUIL. 2020~~  
affiché le **16 JUIL. 2020**  
CREIL, le ~~2.1. JUIL. 2020~~

Sophie LEHNER



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services

*Francis LE PAPE*  
**Francis LE PAPE**